

## F. L'ARCHITECTURE COMPTemporAINE

L'architecture contemporaine est, par définition, l'architecture imaginée et produite aujourd'hui. Elle appartient à l'histoire immédiate et constituera le patrimoine de demain. S'inscrivant dans une perspective de développement durable, les projets de réhabilitation ou de construction et leurs réponses architecturales traduisent pleinement les préoccupations actuelles. Ainsi, l'architecture est porteuse d'une réflexion globale comme la gestion de l'espace et l'urbanisation, la consommation des ressources naturelles ou la cohésion sociale.

Or, actuellement, le vocabulaire de l'architecture contemporaine est plutôt réservé aux projets des collectivités et malheureusement peu emprunté pour les projets individuels. Le label Pays d'Art et d'Histoire propose de considérer l'architecture contemporaine comme une valeur patrimoniale en devenir, comme un enjeu à la croisée de nombreuses problématiques pour le territoire.

### a. Les espaces privés : habitat et dépendances

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles présente peu d'édifices emblématiques de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La crise économique, ayant pour corollaire l'exode rural, l'a longtemps épargné des grandes campagnes de constructions. Hormis quelques grands ensembles liés à l'exploitation de la mine, le territoire ne présente pas d'exemple significatif d'habitat collectif concerté.

#### Logements collectifs et ensembles concertés, bassin minier de Graissessac

Dès le début des années 1870, la Compagnie des Quatre Mines Réunies de Graissessac se préoccupe du cadre de vie des mineurs qu'elle emploie, inspirée par le paternalisme alors influent dans le monde patronal. Elle participe ainsi à l'aménagement de la ville, en particulier par le lancement de programmes de construction de logements ouvriers, mais également de logements pour les cadres de la Compagnie.

Au Bousquet d'Orb, la construction de logements pour le personnel de la mine et leur famille débute dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A destination des ouvriers mineurs, elle prend la forme d'habitations semblables aux corons du nord de la France (les Cantines) composés d'appartements de deux pièces accolés les uns aux autres. A partir des années 1920, les logements collectifs se multiplient, notamment pour répondre à l'arrivée de nouveaux mineurs étrangers et leur famille. L'extension de la cité des "Cantines" et le quartier du Maroc témoignent de cette vague de construction. La cité Maison Neuve est construite à la fin des années 1940, suivant les plans de l'architecte G. Gouley dressés en 1946.





CITÉ LASSERRE

© Cinéma d'Orléans Boujanais



MAISON NEUVE

© Cinéma d'Orléans Boujanais

Le Bousquet d'Orb est marqué par le programme de modernisation issu de la nationalisation des Houillères après la Seconde Guerre mondiale. La cité Lasserre (à l'origine La Serre) et la cité-jardins de la Verrerie sont nées de la reconstruction d'après guerre et leur architecture révèle les ambitions de l'époque et la place accordée à la figure du mineur, héros de la reconstruction.

La prise en charge des mineurs et de leur famille passe par la construction de logements mais également des équipements qui les accompagnent. Ainsi les plans des étendoirs à linge et des clapiers à lapins sont dressés par les architectes de Charbonnage de France. L'évolution architecturale des logements ouvriers qui suivent à partir des années 1960 (cité Saint-Vincent et les HLM) témoigne, quant à elle, de la crise qui voit le jour et qui aboutit à la fermeture des mines au début des années 1990.



CITÉ-JARDINS

© Cfin d'ueil Boujanais



CITÉ SAINT-VINCENT ET SAPINETTE

© Cfin d'ueil Boujanais



CITÉ SAINT-VINCENT ET SAPINETTE

© Cfin d'ueil Boujanais

### Création d'un écoquartier, Félines-Minervois

Six logements locatifs individuels Hérault Habitat viennent d'être construits dans le centre du village, parallèlement à l'ancienne cave coopérative. Répondant à une logique de développement maîtrisé et aux besoins des habitants, les logements (quatre T4 avec une chambre en RDC et deux chambres à l'étage et deux T3 de plain-pied) disposent tous d'une entrée directe de plain-pied (accessible aux personnes à mobilité réduite) et d'un jardin privatif avec terrasse.

Les constructions sont labellisées BBC-Effinergie® : isolation thermique renforcée, chauffage et production d'eau chaude par pompes à chaleur, appoint panneaux électriques rayonnants, appoint personnel possible par poêle à bois installé dans chaque logement en lien avec la politique communale de répartition équitable du bois de chauffage provenant de la forêt communale.



**Date de réception** 2014

**Maître d'ouvrage** Hérault Habitat

**Architecte(s)** Co0 architectes, Laurent Huët, Gilles Léonardon, Samuel Tamisier

### Création d'un caveau viticole, La Caunette

Ce projet de réhabilitation d'une ancienne cave viticole particulière s'inscrit dans une démarche de développement durable : couverture en panneaux photovoltaïques, bardage bois. Le parti pris de cette réhabilitation fait écho aux formes et coloris du centre socio-culturel créé en 2006. Ces deux bâtiments résolument contemporains marquent une des entrées du village, qui déploie son quartier de logements de mineurs du début du XX<sup>e</sup> siècle, puis un linéaire de maisons viticoles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et enfin le quartier médiéval, à l'autre extrémité du village, avec sa porte médiévale et son église romane.





Date de réception 2013  
Maître d'ouvrage Privé  
Architecte(s) Atelier Concept, Alain Coulon





**Date de réception** 1998

**Maître d'ouvrage** Commune d'Hérépian

**Architecte(s)** Vincent Castelnau et Michèle Ferry

### **b. Les équipements publics**

Création du musée de la cloche et de la sonnaïlle sur le site d'une ancienne fonderie, Hérépian

Le projet de création d'un musée est né de la présence d'une usine de fonderie, propriété de la même famille de 1600 à 1994. Jusqu'à cette date récente, elle était la seule à fabriquer les trois sortes de cloches existantes : cloches d'église, clochette (clarines et grelots) et sonnaïlles.

Dès sa conception, dimension patrimoniale et dimension économique furent conjuguées par l'association d'un musée, reconnu par la DMF, à une entreprise privée encore en activité. L'architecture du bâtiment traduit l'activité des fondeurs, tant par les formes rappelant les clochers que par les matériaux. A ce jour, l'activité de la fonderie a cessé, le musée reste pour conserver cette mémoire.



© D.R.

**CRÉATION DU MUSÉE DE LA PRÉHISTOIRE,  
SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES**  
Date de réception 2008  
Maître d'ouvrage  
Commune de Saint-Pons-de-Thomières  
Architecte(s) Frédéric Miquel

Le parti pris architectural, résolument contemporain, inscrit la modernité, allant de la linéarité à l'emploi de matériaux actuels, dans un ensemble urbain à forte valeur patrimoniale, à proximité d'une poterne. La création de cette large baie répond aux besoins spécifique du bâtiment qui, en tant que Musée de France, reçoit du public et notamment des groupe lors d'animations.



© PHLV - K. Cosse

### Réhabilitation de l'abbaye, Saint-Chinian

Saint-Chinian se trouve sur une route d'abbayes "mauristes" fondées à l'époque romane (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles). La réhabilitation de l'abbaye vise essentiellement à valoriser le centre historique de Saint-Chinian, tant au niveau des édifices patrimoniaux que de l'espace public.

Le projet réalisé s'attache à faire la démonstration qu'une intervention contemporaine sur un bâtiment présentant un intérêt historique indéniable peut respecter l'édifice et lui donner une nouvelle vie à travers de nouveaux usages.

Reconstituer le cloître est apparu comme une évidence. Il est l'interface entre la façade arrière de la mairie, intégralement réhabilitée, et les espaces publics existants autour de la salle des fêtes.

Planté d'oliviers, de buis et d'essences médicinales, il devient le moment d'une promenade entre les espaces publics du Sud (le jardin, l'esplanade) et les places du nord de l'abbaye. Le projet met en relation l'esplanade et la place des Bénédictins. La mairie y retrouve sa place. La médiathèque occupe l'aile contemporaine.



Date de conception 2000

Date de réception 2004

Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Chinian

Architecte(s) Atelier d'Architecture Emmanuel Nebout

Architecte du patrimoine Régis Nebout

### Réalisation d'un centre socioculturel, La Caunette

Ce projet est pris dans sa globalité en tant qu'élément appartenant au paysage. Il est nécessaire qu'un bâtiment à vocation culturelle implanté à l'entrée d'une ville soit un signal. La subtilité, réside dans la notion de "signal" qui ne s'identifie par forcément à un élément en rupture avec son environnement.

Il doit, certes représenter un territoire, être en l'occurrence la vitrine d'un paysage et d'une culture, afin que sa représentation soit unique. C'est d'une culture vivante dont il est question et non un "rituel éteint".

Ce lieu doit répondre aux attentes des personnes de passage qui souhaitent, au travers des expositions présentées, connaître mieux le Minervois ; il doit également répondre aux attentes des habitants et en ce sens, sa représentation ne doit pas être "muséale", mais au contraire il devient un lieu quotidien et familier, et s'ouvre aux événements marquants des communes environnantes.



Date de conception 2005

Date de réception 2006

Maitrise d'ouvrage SIVU du Haut Minervois

Architecte N+B Architecte

### Construction d'une crèche multi-accueil pour 20 enfants, Bédarieux

Le grand mur courbe en pierres du pays protège du vent, du soleil, de l'extérieur, et intègre le bâtiment sur ce causse où l'esprit cévenol souffle encore. À la façon d'un coquillage, il se retourne sur lui même pour permettre l'entrée et abrite les espaces servants (bureaux, cuisines etc).

Les sculptures de Pascale Soulas annoncent un lieu convivial, emprunt de poésie. Le corps de bâtiment en briques isolantes enduites à la chaux, équipé d'un plancher chauffant géothermique couvert d'un sol souple et d'une VMC double flux offre une qualité environnementale, thermique et acoustique, favorable au bien-être des enfants. Cette partie abrite les espaces de repos et de toilettes des enfants. Au coeur du bâtiment, les petits, cachés dans leur "nid" aperçoivent les parents par les petites ouvertures circulaires pratiquées dans la cloison qui se recourbe pour former la banque d'accueil.

Le léger surplomb au-dessus du mur courbe permet de capter la lumière naturelle pour éclairer le grand hall central. Les peintures ont toutes le label "écologique". Les espaces d'activités se développent autour d'un patio planté d'un jardin orienté vers l'est, prolongé à l'extérieur par un préau couvert par des voiles tendues qui se déploient sur une terrasse existante, surplombant le potager, en face du Roc rouge. Les parois autour du patio sont en verre, en bois, en briques isolantes enduites à la chaux, pour une relation privilégiée des enfants avec la nature et la lumière.



**Date de réception** 2007

**Maître d'ouvrage** Commune de Bédarieux

**Architecte(s)** Pierre Cantacuzène



### Création d'un groupe scolaire, Cazedarnes

Le village de Cazedarnes est situé dans une vallée vigneronne des hauts cantons de l'Hérault. L'histoire a scindé le village en deux noyaux séparés par un vide urbain qui se comble progressivement par des lotissements de maisons individuelles sans aucun lien avec le bâti dense historique.

La construction de l'école s'inscrit dans un projet d'aménagement qui comprend également une place publique et une salle des fêtes. Il s'agissait ici de créer une pièce urbaine renforçant le lien entre les deux entités anciennes du village et regroupant autour d'une *agora* les lieux symboliques de la république, de l'éducation et du loisir commun. Un plan d'ensemble de l'opération a été réalisé avant de développer le projet de groupe scolaire. A Cazedarnes, la construction est couleur sanguine. Le bâti ancien de maisons vigneronnes est marqué par une architecture paysanne rudimentaire dénuée d'ornementation et marquée par des volumétries simples.

L'école propose une architecture qui veut s'inscrire dans ce langage. Elle se présente sous la forme de deux corps de bâtiments formant un U autour de la cour. Ses quatre façades sont à l'alignement sur rue. Le volume général du bâtiment se décompose en plusieurs sous volumes aux toitures faiblement pentues et couvertes de tuiles canal. L'école reprend l'échelle et la silhouette massive des remises vigneronnes. Les ouvertures ont été regroupées pour former de grands ensembles vitrés protégés par des éléments de bois fixes.

La teinte des façades reprend la couleur de la terre du lieu. Face au paysage marqué par le camaïeu des vignes, les lignes de toit font écho aux pentes cultivées des causses environnants. La volonté d'inscription harmonieuse de l'école avec l'architecture préexistante se prolonge dans un discours avec le paysage lointain et avec le ciel changeant de Cazedarnes. A l'intérieur, le jeu de la couverture se retrouve dans le plafond des circulations et des salles de travail faisant de chaque partie du bâtiment un lieu unique, identifiable.

**Date de conception** 2007

**Date de réception** 2010

**Maître d'ouvrage** Commune de Cazedarnes

**Architecte(s)** Passelac & Roques Architectes





Date de réception 2008  
Maître d'ouvrage Commune de Bédarieux  
Architecte(s) Jean-Pierre Rey



#### Création d'un théâtre La Tuilerie, Bédarieux

La Tuilerie est une scène pour la création scénographique ; son nom rappelle le passé artisanal local. Dès sa conception, le projet architectural a proposé un vocabulaire contemporain faisant référence à la verrière de la gare, emblématique pour la ville.



© PHLV - S. Herpson

**Date de réception** 2012

**Maître d'ouvrage** Communauté de communes Orb-Jaur

**Architecte(s)** AJM ARCHITECTURE, Verena Firner

**Création d'une maison des services, Olargues**

La création de la maison des services répond à un besoin d'héberger, de centraliser et de structurer les services publics. Le terrain est situé en contrebas du village, sur une vaste plateforme à proximité de la gare et du collège. A la sobriété du volume proposé répond le choix d'un matériau unitaire : un parement brique de couleur gris clair enveloppe les quatre façades ainsi que la toiture terrasse. Ce matériau noble crée un ensemble homogène percé sur les faces est, sud et ouest de fenêtres allongées. Les protections solaires de ces baies sont réalisées en claustra de lames orientables renforçant encore le caractère unitaire du volume. La façade nord regarde la ville. Symbolisant et signifiant ce "regard", deux grandes baies, de part et d'autre de l'ouverture centrale, offrent des vues sur le village.



© PHLV - A. M. Soler

**Date de réception** 2014

**Maître d'ouvrage** Commune de Félines-Minervois

**Architecte(s)** Matthieu Courtiade

#### Création d'un foyer rural, Félines-Minervois

La municipalité est convaincue du rôle primordial de l'art et de la culture. L'appropriation par les habitants de l'histoire du village et de son évolution semble indispensable au bien vivre et au vivre ensemble. Selon le Maire, il faut remettre la culture au cœur des projets, reconnecter le territoire et la politique.

La Mairie et le CAUE ont travaillé sur un cheminement nord-sud qui passe par plusieurs lieux clés du village dont le foyer rural, épicerie du rayonnement culturel du village. Le développement de cette voie douce, cette liaison qui passe par les points importants du village favorise la pratique de la marche, du vélo et les rencontres entre habitants.

Le foyer rural, bâtiment de 290 m<sup>2</sup> a été conçu en concertation avec les habitants et les associations. Il a été rebâti après démolition de l'ancien bâtiment et fait appel au bois en structure et en parement. Au-delà de la performance thermique, le raisonnement du maître d'ouvrage porte également sur une approche éco-matériaux, filière courte et mise en avant du savoir-faire local.

Très tôt, la volonté de valoriser la ressource locale est apparue. Félines Minervois est entourée de forêts et il était alors assez clair qu'utiliser le bois serait une composante indispensable du projet. Afin d'être accompagnée dans les démarches d'intégration de la ressource locale, la commune a fait appel aux Communes Forestières et en particulier au programme d'accompagnement "100 constructions publiques en bois local". Le 22 janvier dernier ce projet a obtenu le 5<sup>e</sup> prix, suite à un colloque national à Montpellier sur "les 100 constructions publique en bois locaux" des communes forestières nationales.



© Atelier Séquences Architecture et Urbanisme, Fontaine et Malvy architectes associés



© Atelier Séquences Architecture et Urbanisme, Fontaine et Malvy architectes associés

**Date de réception** 2014

**Maître d'ouvrage** Conseil départemental

**Architecte(s)** Atelier Séquences Architecture et Urbanisme,  
Fontaine et Malvy architectes associés

**Création d'un collège, Roujan**

Construit pour une capacité de 500 élèves, cette unité s'inscrit dans une démarche de respect de la qualité environnementale : conception bioclimatique, isolation extérieure renforcée, matériaux naturels comme le bois et la pierre pour les bardages, chaufferie au bois (plaquettes forestières locales), toitures végétalisées, production photovoltaïque. Afin de limiter l'extension urbaine, cet équipement public mutualise son parvis et son parking avec la salle polyvalente communale.

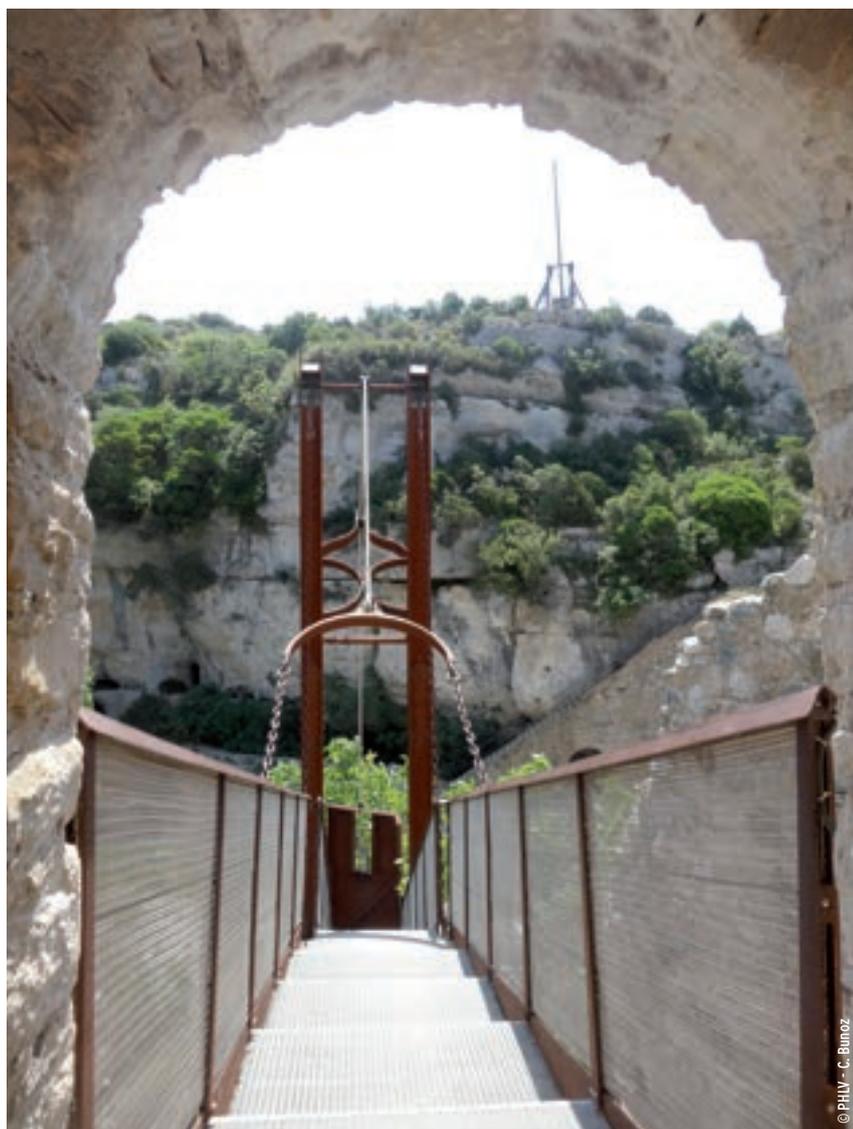
### c. Les aménagements publics

#### Création d'un escalier, Minerve

Cette réalisation constitue la première tranche d'un programme de travaux visant la réfection et la valorisation des remparts de la cité médiévale de Minerve, établie sur un éperon rocheux, véritable forteresse naturelle façonnée par la confluence de deux rivières : la Cesse et le Brian. Haut lieu de la croisade contre les Albigeois, elle fut rendue tristement célèbre en 1210 par le siège de l'armée croisée commandée par Simon de Montfort.

Outre la restauration des fortifications, le projet intègre l'ouverture d'un cheminement praticable par le public, reliant le coeur du village, le puits et le promontoire en surplomb sur lequel est installée la reconstitution de "la Malvoisine", trébuchet utilisé pour abattre les remparts lors du siège de 1210. Les ouvrages projetés à l'intérieur de l'enceinte et de la barbacane ont été adaptés aux vestiges archéologiques dégagés par les archéologues attachés à l'opération. Ainsi l'escalier amont s'inscrit parfaitement dans la faille rectiligne, alors que celui de la barbacane se contorsionne face à l'étroitesse de l'espace disponible.

Les matériaux employés pour ces aménagements contemporains se distinguent des maçonneries anciennes : gabions de galets pour les murs de soutènement, acier auto-patinable Cor-Ten et maille inoxydable pour les escaliers.



Date de réception 2007-2008  
Maître d'ouvrage Mairie  
Architecte(s) Frédéric Fiore







© PHILV - J. Blanc

### Requalification urbaine, Saint-Pons-de-Thomières

L'exploitation du marbre a de tout temps constitué une activité majeure à Saint-Pons-de-Thomières, où entreprises d'extraction et tailleurs de pierre ont contribué au développement économique de la ville. La présence de ce matériau dans le paysage urbain (façades de maisons, encadrements de portes) atteste de cette importante activité au fil des siècles. Elle décline cependant progressivement à la fin du XX<sup>e</sup>, puis cesse définitivement en 2002.

Depuis 2010, la société Samac, propriétaire exploitante des Marbres de France, a remis en fonctionnement l'une des nombreuses carrières et s'est dotée d'une marbrerie destinée à réaliser les commandes de pièces ouvragées. Six variétés de marbre de couleurs différentes sont extraites sur ce site. Valorisant ce patrimoine, la commune s'est engagée dans une campagne de requalification urbaine.





## Aménagement de la place, Assignan

Séduits par la portée d'un projet oenotouristique articulant domaine viticole, hébergement et restauration, la municipalité d'Assignan, la Communauté de communes, le Conseil départemental de l'Hérault et le Conseil régional ont investi pour requalifier les espaces publics.

